Matières admissibles

MATIÈRES ORGANIQUES (bac brun)

De la cuisine

Fruits et légumes (entiers, pelures, épluchures, cœurs, morceaux, épis de maïs...), marc de café, filtres à café et sachets de thé, pain, gâteau, biscuits, céréales, pâtes, viandes cuites, poissons, produits laitiers (fromage, beurre...), coquilles d'œuf, etc.

Du terrain

Gazon, feuilles, fleurs, plantes, mauvaises herbes et tout résidu de jardinage

Autres

Papiers souillés d'aliments (essuie-tout, boîtes à pizza, assiettes et verres de carton...), papiers mouchoirs, cendres froides, plumes, poils et cheveux, charpie provenant de la sécheuse, etc.

Note : Si surplus, utilisez une petite poubelle ronde, des sacs de papier ou boîtes de carton. Aucun sac de plastique, même biodégradable ou compostable n'est accepté lors de la collecte.

MATIÈRES RECYCLABLES (bac vert)

Papier et carton

Papier fin et enveloppe, papier journal, revue, circulaire, papier glacé et papier brun, livre et annuaire téléphonique, carton ondulé et plat, emballage cartonné (boîte d'œufs, de céréales, de savon, de biscuits...), carton de lait et de jus, contenants de type tetrapak, etc.

Verre

Contenants de verre transparent ou coloré, bouteilles, pots, etc.

Plastique (contenants de plastique identifiés par le triangle du recyclage et l'un des numéros suivants : 1,2,3,4,5,7)

Sacs d'épicerie, à pain, d'aliments, de magasinage, contenants et couvercles de produits alimentaires, de cosmétiques et d'entretien ménager, assiettes, verres, ustensiles, etc.

Métal et aluminium

Boîtes de conserve, bouchons, canettes, assiettes et papiers d'aluminium, etc.

Note : Tous les contenants doivent être rincés.

AUTRES SERVICES DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Services	Matières admissibles	Fréquence
Écocentres (les remorques de plus de 4 pi X 8 pi **ne sont pas acceptées**) 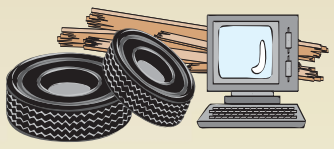	Métaux, résidus de peinture et d'huile, pneus, résidus de bois, débris de démolition, résidus informatiques, briques, etc.	De la mi-avril à la fin novembre Samedi et dimanche (8 h 30 à 16 h 30) • 68, rue Noël-Lecomte, Acton Vale • 1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe
Gros rebuts (sacs ou boîtes de déchets et petits résidus **non acceptés**)	**Un gros rebut est un objet domestique trop gros pour être placé dans le bac roulant** : électroménagers, meubles, chauffe-eau, bain, douche, toilette, téléviseur, barbecue sans bonbonne, balançoire démontée, tapis et toile de piscine attachés, etc.	Trois collectes par année (de 7 h à 19 h) Mai, juillet et septembre
Résidus domestiques dangereux (RDD)	Engrais et pesticides, essence et huiles usagées, médicaments, peintures, piles, poisons, aérosols, solvants, batteries d'automobiles, bonbonnes de propane, ampoules fluocompactes, etc.	Les samedis 24 mai et 6 septembre à Saint-Hyacinthe • 900, rue Turcot, Saint-Hyacinthe (8 h 30 à 16 h 30) 13 septembre à St-Jude et Acton Vale • 940, rue du Centre, Saint-Jude (7 h 30 à 11 h 30) • 1505, 3e avenue, Acton Vale (13 h 30 à 17 h 30)
Terre et branches 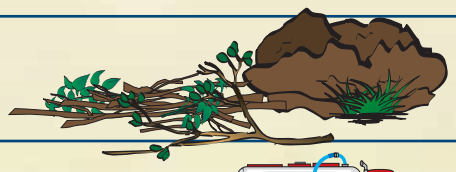	Résidus de terre et branches	D'avril à novembre • Au bout de la rue Bernier, Acton Vale • 1000, rue Lemire, Saint-Hyacinthe
Vidange des installations septiques 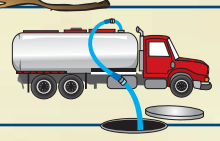	Dégagez les couvercles pour éviter des frais de déplacements inutiles. Il est important de maintenir vos coordonnées à jour à la Régie.	Aux deux ans de mai à octobre inclusivement, selon le territoire déterminé par la Régie

LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE!

Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec la Régie au 450 774-2350 ou avec votre municipalité.

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

CALENDRIER 2014
COLLECTE À TROIS VOIES

Matières organiques, matières recyclables et résidus domestiques

La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Hugues et Saint-Simon

La collecte à trois voies, la voie de l'avenir… pour notre environnement!

www.regiedesdechets.qc.ca

IMPRIMÉ SUR DU PAPIER PARTIELLEMENT RECYCLÉ ET CERTIFIÉ FSC. FSC

CALENDRIER 2014

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
			Bonne Année 1	R 2	3	4
5	6	7	D 8	O 9	10	11
12	13	14	R 15	16	17	18
19	20	21	D 22	23	24	25
26	27	28	R 29	30	31	

Bannissez les sacs de plastique, lorsque vous faites des courses, utilisez plutôt des sacs réutilisables, en toile ou en coton. Ils sont disponibles partout. Bon magasinage environnemental!

Février

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	D 5	O 6	7	8
9	10	11	R 12	13	14	15
16	17	18	D 19	20	21	22
23	24	25	R 26	27	28	

Entreposez de façon sécuritaire vos produits domestiques dangereux : les placer hors de la portée des enfants, les conserver dans leurs contenants d'origine, les entreposer dans des lieux secs et aérés, loin du gel et des sources de chaleur et ne pas mélanger les produits entre eux.

Mars

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	D 5	O 6	7	8
9	10	11	R 12	13	14	15
16	17	18	D 19	20	21	22
23/30	24/31	25	R 26	27	28	29

En vue du grand ménage du printemps, achetez et utilisez de la peinture récupérée et profitez-en pour apporter vos vieux contenants de peinture chez les quincaillers RONA et COOP.

Avril

D	L	M	M	J	V	S
		1	D 2	O 3	4	5
6	7	8	R 9	O 10	11	12
13	14	15	D 16	O 17	18	19
20	21	22	R 23	O 24	25	26
27	28	29	D 30			

Surveillez la date d'ouverture des écocentres où vous pouvez apporter gratuitement : métaux, pneus, huiles, peintures, bois et débris de démolition.

Mai

D	L	M	M	J	V	S
				O 1	2	3
4	5	6	R 7	O 8	9	10
11	12	13	D 14	O 15	16	17
18	19	20	R 21	O 22	23	ST-HYACINTHE 24
25	26	27	D 28	O 29	30	31

Le printemps est la période idéale pour faire du compostage domestique. Le compostage est un procédé de valorisation biologique aérobie (avec oxygène) qui permet de transformer les matières organiques en un produit fertilisant, stable et hygiénisé : le compost.

Juin

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	R 4	O 5	6	7
8	9	10	D 11	O 12	13	14
15	16	17	R 18	O 19	20	21
22	23	24	D 25	O 26	27	28
29	30					

Faites de l'herbicyclage, laissez votre gazon sur place au lieu de le ramasser. C'est le meilleur engrais qui soit. L'herbe contient beaucoup d'azote qui enrichit le sol.

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
		1	R 2	O 3	4	5
6	7	8	D 9	O 10	11	12
13	14	15	R 16	O 17	18	19
20	21	22	D 23	O 24	25	26
27	28	29	R 30	O 31		

Nettoyez « vert ». Remplacez les produits de nettoyage habituels par des nettoyants plus respectueux de l'environnement. Par exemple, utilisez quelques gouttes de vinaigre blanc dans de l'eau tiède au lieu des nettoyants vendus dans les commerces.

Août

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	D 6	O 7	8	9
10	11	12	R 13	O 14	15	16
17	18	19	D 20	O 21	22	23
24/31	25	26	R 27	O 28	29	30

Achetez durable. Remplacez les articles à usage unique, comme les rasoirs jetables ou les assiettes de carton, par des objets durables qui peuvent être utilisés plus d'une fois.

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	D 3	O 4	5	ST-HYACINTHE 6
7	8	9	R 10	O 11	12	ST-JUDE (AM) ACTON VALE (PM) 13
14	15	16	D 17	O 18	19	20
21	22	23	R 24	O 25	26	27
28	29	30				

Apportez vos résidus domestiques dangereux (RDD) aux collectes annuelles. Évitez que ces produits toxiques ne se retrouvent au site d'enfouissement et contaminent notre environnement.

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
			D 1	O 2	3	4
5	6	7	R 8	O 9	10	11
12	13	14	D 15	O 16	17	18
19	20	21	R 22	O 23	24	25
26	27	28	D 29	O 30	31	

Fuyez les produits suremballés et évitez les items offerts en portions individuelles. Les emballages constituent près de la moitié des déchets domestiques au Québec.

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	R 5	O 6	7	8
9	10	11	D 12	O 13	14	15
16	17	18	R 19	O 20	21	22
23/30	24	25	D 26	O 27	28	29

Rappelez-vous que les écocentres ferment leur porte pour la période hivernale à la fin de novembre.

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	R 3	4	5	6
7	8	9	D 10	O 11	12	13
14	15	16	R 17	18	19	20
21	22	23	D 24	Joyeux Noël 25	26	27
28	29	30	R 31			

N'oubliez pas que les matières organiques (bac brun) sont récupérées une fois par mois, du mois de décembre au mois de mars inclusivement.

FRÉQUENCE DES COLLECTES

Service	5 logements et moins	Chalets mai à octobre	6 logements et plus
Matières organiques Bac brun (et contenants admissibles)	40 collectes/an	26 collectes/an	40 collectes/an (sur demande du propriétaire)
Matières recyclables Bac vert	26 collectes/an	13 collectes/an	26 collectes/an
Résidus domestiques Bac gris ou noir	26 collectes/an	13 collectes/an	52 collectes/an

Les collectes s'effectuent de 7 h à 19 h. Les bacs doivent être placés en bordure de la voie publique (et non dans l'emprise de la rue ou sur le trottoir) seulement à compter de 19 h la veille de la collecte.

Aucun déchet placé à côté du bac gris ou noir ne sera ramassé. Les résidus domestiques doivent obligatoirement être placés dans des bacs roulants conformes.

Matières admissibles : voir la liste au verso du calendrier.

Collecte des gros rebuts

Collecte des résidus domestiques dangereux

D déchet, R recyclable et O organique

Les bacs verts et les bacs bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.